الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 2 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus préliminaire relatif à l'offre d'actions « VINCI », réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 2 mai 2023 un prospectus préliminaire relatif à une offre d'actions « VINCI » réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par l'émission et/ou la cession d'un maximum de 8 969 809 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : FREYSSIMA MAROC, CEGELEC MAROC, DUMEZ MAROC, SOGEA MAROC, SOLSIF MAROC, EXPROM FACILITIES, VIGIPROM, SIXENSE MAROC et les succursales[1] SIXENSE SOLDATA MAROC et TERRE ARMEE MAROC.

Le prix de souscription sera fixé le 12 mai 2023.

Le prospectus préliminaire est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés des FCPE « CASTOR International » et « CASTOR International Relais 2023 » et leurs règlements ;
- Le règlement du P.E.G.A.I du Groupe VINCI, dans sa version consolidée au 18 janvier 2023 ;
- Le document d'enregistrement universel 2022 de VINCI déposé auprès de l'AMF le 28 février 2023 sous le numéro D.23-0065.

L'intégralité du prospectus préliminaire visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « Vinci ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/014/2023

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

[1] Sous réserve de l'accord de l'Office des Changes